

**SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES**

**COMITE SYNDICAL DU 31 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 octobre à dix-heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités, après convocation légale du 24 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice BOULEVART, Président.

**L'assemblée délibérante était composée comme suit :**

AOM Représentée	Membre du Syndicat Mixte	Présents		Représentés Procuration donnée à	Absents	
		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative
REGION	BOULEVART Patrice	x				
REGION	CHABRIAT Jean-Pierre					x
REGION	BELLO Huguette				x	
REGION	HOARAU Fabrice		x			
TCO	COUSIN MéliSSa	x				
TCO	ADOIS Jean-Claude					x
TCO	OMARJEE Irchad				x	
TCO	MIRANVILLE Vanessa		x			
CINOR	MARCHAU Jean-Pierre	x				
CINOR	LOWINSKY Jacques					x
CINOR	SOUBADOU Marie-Lyne	x				
CINOR	ALPOU Serge					x
CIVIS	FONTAINE Michel				x	
CIVIS	HOARAU Denise		x			
CIVIS	PERIANAYAGOM Albert				x	
CIVIS	PAPY Anne-Marie		x			
CASUD	MAUNIER Daniel				x	
CASUD	GROSSET-PARIS Isabelle					x
CASUD	GUEZELLO Alin					x
CASUD	COURTOIS Vanessa				x	
CIREST	PANAMBALOM Dominique				x	
CIREST	PERMACAONDIN Isabelle					x
CIREST	ISSA Ridwane	x				
CIREST	PICARD Bertrand					x

Nombre de délégués en exercice : 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants

Nombre de délégués titulaires présents : 5

Nombre de délégués titulaires représentés : 0

Nombre de délégués suppléants présents avec voix délibérative : 4

Publication de la liste des délibérations du CS du 31/10/2024

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

03/ 12/2024

**SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

NUMERO	INTITULE	DECISION		PREND ACTE
		ADOPTION	REJET	
		Unanimité/Nb de voix/Nb d'abstention		
<b>N°2024-CS48-01</b>	Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 11 juillet 2024	X A l'unanimité		
<b>N°2024-CS48-02</b>	Information concernant les marchés à procédure adaptée, passés en vertu de la délégation donnée par le comité syndical au président – Année 2024 – Période du 1er janvier au 31 juillet 2024	X A l'unanimité		
<b>N°2024-CS48-03</b>	Report d'excédent de l'investissement vers le fonctionnement – Accord de l'Administration – Affectation au BP 2025	X A l'unanimité		
<b>N°2024-CS48-04</b>	Procédure liée au titre de transport Réuni'Pass : dépôt de plainte			X
<b>N°2024-CS48-05</b>	Convention entre IDRМ et la Gendarmerie nationale relative à la mise à disposition de réservistes de la gendarmerie nationale au profit des AOM membres du Syndicat Mixte Ile de La Réunion Mobilités pour la sécurisation des réseaux de transports publics locaux	X A l'unanimité		
<b>N°2024-CS48-06</b>	EGM Phase III – Point d'étape sur la mise en œuvre de la feuille de route 2024			X
<b>N°2024-CS48-07</b>	Renouvellement de la marque REUNI'PASS à l'INPI	X A l'unanimité		
<b>N°2024-CS48-08</b>	Approbation de la convention de partenariat pour la prévention de la sécurité et de la promotion des métiers du transport en milieu scolaire	X A l'unanimité		

*Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction issue de la réforme des règles de la publicité des actes des collectivités territoriales et leurs groupements, la présente liste des délibérations sera après examen du Conseil communautaire, affichée dans un délai d'une semaine au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités et publiée sur son site Internet.*

Publication de la liste des délibérations du CS du 31/10/2024

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

03/ 12/2024